

INTERPELLATION

N° 682

Quelle explication à l'inégalité salariale entre hommes et femmes ?

Selon l'étude récente réalisée par le professeur Flückiger sur la structure des salaires cantonaux, il apparaît que, dans une situation salariale déjà fort mauvaise et exposée à la sous-enchère, l'écart moyen entre le salaire des hommes et des femmes s'élève dans le Jura à 35,7% contre 26,4% pour l'ensemble de la Suisse.

Dans notre pays, disent les experts, une année de formation supplémentaire accroît en moyenne les salaires de 5,7%, alors qu'elle n'est que de 4,8% dans le Jura, ce qui est plutôt préoccupant dans la mesure où les personnes les mieux formées sont inévitablement tentées de s'expatrier pour trouver des conditions salariales qui « valorisent leur profil de formation. »

Au cours des années passées, et cela depuis longtemps, le Parlement jurassien s'est préoccupé du problème de l'égalité entre hommes et femmes. Plusieurs interventions parlementaires ont été déposées. En 2003, un postulat socialiste a été accepté par notre législatif, qui invite « le gouvernement, sur la base d'une évaluation la plus complète possible de la situation en ce domaine, relatif à l'égalité entre hommes et femmes, d'étudier la mise en place, sinon d'un dispositif législatif, du moins d'un éventail de mesures politiques volontaristes, aptes à combattre efficacement les inégalités constatées. »

Le canton pouvant compter sur son Bureau de l'égalité, une volonté politique clairement affirmée par le Parlement, une adhésion non démentie d'une grande majorité de Jurassiens aux principes de l'égalité entre les sexes et de l'équité salariale, tout concourt depuis des années à ce que l'Etat jurassien se distingue dans ce domaine. Or, selon l'étude du professeur Flückiger, c'est le contraire qui se produit. Aussi demandons-nous au Gouvernement quelle explication rationnelle il peut apporter au phénomène de sous-enchère et d'inéquité salariale qui frappe les femmes jurassiennes.

Pour le Groupe socialiste :

Pierre-André Comte

Delémont, le 25 mai 2005